

RAVENAL : câble sous-marin de télécommunication reliant La Réunion à Madagascar

- OTeN - FR - Initiatives des territoires - Réunion -

Date de mise en ligne : mardi 24 février 2009

Description du projet : Le projet RAVENAL consiste en l'achat de bande passante par les pouvoirs publics entre la Réunion et l'Europe, La Réunion et Madagascar. « RAVENAL » est un mot créole d'origine malgache désignant l'arbre du voyageur.

Type d'initiative : Infrastructure de télécommunication, câble sous-marin

Territoire de projet : La Réunion, Madagascar

Porteur(s) du projet : La Région Réunion et L'Etat Malgache

Date de lancement : Décembre 2007

Avancement (la date de recueil) : Etude de faisabilité en phase d'achèvement

Date de recueil de l'information : Septembre 2008

Cible : Grand public et professionnels

1- Contexte et objectifs du projet

1.1 Contexte et origine du projet

Madagascar et La Réunion ne se trouvent pas dans la même situation vis-à-vis des infrastructures de télécommunication.

Madagascar :

- ▶ L'île n'est connectée à aucune infrastructure sous-marine.
- ▶ Le marché des communications électroniques est en cours de libéralisation. Le gouvernement malgache souhaite développer les infrastructures de télécommunication dans le but de produire une cohésion territoriale et favoriser la croissance économique. Le projet PICOM (Projet d'Infrastructure de Communications pour Madagascar) vise à étendre le backbone sur Madagascar.

La Réunion :

- ▶ L'île de la Réunion est desservie par le câble sous-marin SAFE-SAT3-WASC dont les coûts sont devenus compétitifs, à la suite d'une action juridique de la Région et d'opérateurs locaux et de la fin de l'exclusivité de commercialisation de France Telecom sur ce câble, en 2008
- ▶ Le marché des communications électroniques est libéralisé et régi par les lois françaises et le cadre européen.
- ▶ Le Code des Collectivités Territoriales permet à la Région Réunion d'investir dans les infrastructures, en tant qu'opérateur d'opérateurs.

1.2 Objectifs et enjeux

- ▶ Étendre le réseau haut-débit à l'ensemble du territoire malgache
- ▶ Renforcer la concurrence et favoriser ainsi la baisse des prix sur les liaisons de télécommunications internationales à La Réunion et à Madagascar. De la capacité serait mise à disposition des opérateurs de télécommunication, le cas échéant à un tarif subventionné pour faire baisser les prix de l'accès Internet sur la Réunion.
- ▶ Sécuriser le trafic des télécommunications longue distance des câbles de l'océan indien (SAFE, EASSY, SEACOM &).
- ▶ Acquérir de la bande passante pour les besoins publics identifiés, par exemple dans les domaines de

l'éducation ou de la médecine

- ▶ Dynamiser les échanges culturels et économiques fondés sur les technologies de la communication entre la Réunion et Madagascar

2- Description et organisation du projet

2.1 Les acteurs du projet

- ▶ La Région Réunion
- ▶ L'Etat malgache

2.2 Les services proposés

RAVENAL a pour objet :

- ▶ l'acheminement des communications électroniques entre Madagascar et La Réunion
- ▶ la commercialisation de la bande passante à un tarif raisonnable. A ce coût, s'ajoutera celui des interconnexions internationales à Toliary et/ou à La Réunion selon le choix des opérateurs désirant emprunter ce câble.

2.3 Les publics bénéficiaires

Les acteurs économiques et le grand public des deux territoires bénéficieront des apports de cette infrastructure de télécommunication

2.4 La dimension financière

Le projet est pris en charge financièrement par la Région Réunion et l'Etat malgache. Un co-financement avec la Banque Mondiale et l'Europe est possible. Le budget sera établi à partir des résultats de l'appel d'offres, qui sera lancé début 2009.

3- La mise en oeuvre du projet

3.1 Les étapes de mise en oeuvre

- ▶ Décembre 2007 : Réunion du comité de pilotage du projet RAVENAL
- ▶ 2008 : Rédaction d'un accord-cadre de coopération bilatérale entre Madagascar et La Réunion
- ▶ Avril-Juin 2008 : Appel à manifestations d'intérêt pour une participation au projet auprès des acteurs privés locaux et internationaux. Cela concernait les investisseurs, les organismes financiers, les opérateurs membres de consortiums de câble sous-marin etc.
- ▶ Septembre 2008 : Rendu des conclusions de l'étude de faisabilité

3.2 Les méthodes

- ▶ Une étude de faisabilité devant fixer les caractéristiques techniques, économiques et juridiques de la structure de portage de l'infrastructure de télécommunication.
- ▶ Consultation du secteur privé. L'objectif étant de mobiliser les acteurs économiques sur une initiative publique.
- ▶ Procédure d'achat, d'investissement.

3.3 Les moyens techniques

Etude de faisabilité : carte des fonds marins entre La Réunion et Madagascar.

3.4 Les moyens humains

Pilotage du projet

- ▶ La Région Réunion : 2 personnes (mais pas à temps plein)
- ▶ Madagascar : 1 personne

L'étude de faisabilité : groupement de prestataires comprenant des personnes ressources possédant des connaissances pointues :

- ▶ en techniques de pose de câble sous-marin
- ▶ en droit français et malgache

3.5 La communication sur le projet

L'appel à manifestation d'intérêt a été la première étape de communication vers l'extérieur. La communication sera renforcée au fur et à mesure de l'avancée du projet.

4- Bilan et perspectives

4.1 Les éléments de bilan

Validation des conclusions de l'étude de faisabilité en octobre 2008.

Le projet RAVENAL a suscité d'autres initiatives dans le domaine des télécommunications. L'opérateur Orange a annoncé publiquement son projet de construire un câble reliant l'île Maurice, La Réunion et Madagascar. Ce projet est dénommé "Lion"

4.2 Appréciation du porteur de projet

Bilan positif : l'initiative publique suscite l'intérêt des opérateurs privés dans la zone.

5- Critères d'évaluation

5.1 Innovation

Il s'agit d'un projet de coopération décentralisée mené par un conseil régional. Les initiatives de pose de câbles sous-marins par des conseils régionaux sont rares mais existent (cf Antilles). En revanche, un projet d'infrastructure internationale n'a jamais été porté par une collectivité française.

5.2 Impact

Impact social lié à la mise en oeuvre d un réseau de télécommunication.

Impacts économiques :

- ▶ baisse des coûts des communications
- ▶ sécurisation des liaisons longue distance
- ▶ amélioration des services liés aux télécommunications
- ▶ développement de la coopération entre les deux îles

5.3 Reproductibilit

Le câble RAVENAL fait partie du premier jalon de la connectivité par câble sous-marin des îles de l Océan Indien dénommé SEGANET. SEGANET (Submarin Extended Gateway Network of the Indian Ocean) est piloté par la Commission de l'Océan Indien (COI).

Reproductibilité possible pour les territoires d'outre-mer isolés.

5.4 Prennit

Durée de vie de 25 ans du câble hors agression extérieure

Post-scriptum :

Contacts : [Denis Fabreque](#), Direction TIC Région Réunion

Sites : [Direction TIC Région Réunion](#)

Liens vers d'autres Initiatives :

Documents :